



Conseil de sécurité

Distr. générale
4 août 2020
Français
Original : anglais

Lettre datée du 4 août 2020, adressée aux représentantes permanentes et représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité

Au 1^{er} août, date à laquelle l'Indonésie a accédé à la présidence du Conseil de sécurité, les restrictions imposées par le Gouverneur de l'état de New York à cause de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) étaient toujours en place. La ville de New York est entrée en « phase 4 » le 20 juillet 2020, ce qui permettra la reprise d'autres activités économiques et sociales, avec les précautions qui s'imposent. Parallèlement, le Siège de l'Organisation des Nations Unies est entré en « phase 1 » : pour assurer le respect des mesures de distanciation physique et réduire le risque de contagion, le complexe accueillera au maximum 400 personnes par jour. Les réunions virtuelles restent l'option recommandée et privilégiée.

Les membres du Conseil de sécurité sont convenus qu'il revient au Conseil de décider ou non d'organiser des réunions en présentiel au Siège. Ainsi, il a organisé deux réunions en présentiel en juillet 2020.

Les membres du Conseil continueront de délibérer et de prendre des décisions collectives sur la possibilité d'organiser des réunions en présentiel au Siège en août 2020, en tenant compte des diverses informations fournies par le pays hôte et le Secrétariat et de la situation générale dans la ville de New York.

Suite à des consultations avec le Secrétariat et tous les membres du Conseil, l'Indonésie a décidé de proroger et de suivre durant sa présidence les méthodes de travail arrêtées par la présidence du Conseil les mois précédents, qui figurent dans l'annexe à la lettre du Président du Conseil datée du 7 mai 2020 (S/2020/372), ainsi que les modalités d'organisation des réunions en présentiel du Conseil, qui figurent dans l'annexe à la lettre du Président du Conseil datée du 1^{er} juillet 2020 (S/2020/639).

Les méthodes de travail et modalités d'organisation des réunions en présentiel sont motivées par les circonstances exceptionnelles et sans précédent que nous connaissons actuellement.

Elles seront réévaluées à la fin du mois d'août et pourront éventuellement être révisées, ajustées ou annulées, pour autant que tous les membres du Conseil en conviennent.

Le Président du Conseil de sécurité,
(Signé) Dian Triansyah Djani

